De Vallouise au Pré de la Chaumette par le col de l’Aup Martin (étape du GR 54)

Parc national des Ecrins

Ânes dans le vallon de Jas la Croix (Thierry Maillet - PNE)

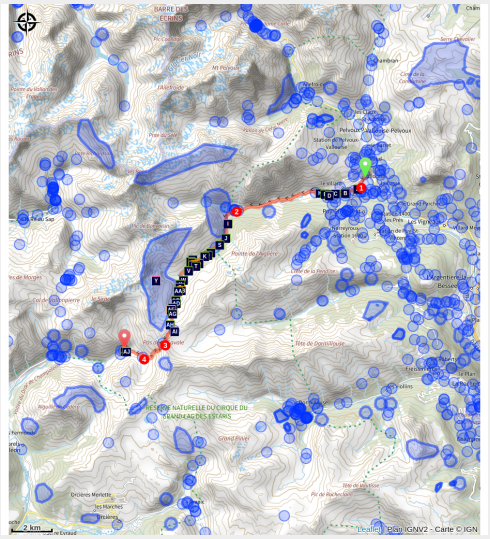

ATTENTION. Suite aux crues de juin , de gros dégâts ont eu lieu sur le bord de l'onde après Vallouise. A partir du Vallouise, continuer sur la route jusqu'au Villard puis toujours sur la route jusqu'au parking d'Entre les Aygues.

Cette journée est la grande étape du GR 54, avec le point culminant du circuit : le redouté Col de l’Aup Martin et la descente sur le haut Champoléon.

On quitte la douce Vallouise en longeant le torrent de l’Onde. Une vallée préservée qui débouche sur les alpages à la confluence des

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 9 h

Longueur : 24.3 km

Dénivelé positif : 1621 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

Thèmes : Faune, Flore, Pastoralisme

torrents : Entre-les-Aygues, entre les eaux. Puis au fur et à mesure de la montée, le paysage se fait plus austère. Le col de l’Aup Martin se dresse noir de schiste comme une barrière infranchissable. Enfin, la descente raide sur le Pré de la Chaumette à aborder avec prudence, fait de cette étape, l’un des grands moments de cette aventure autour des Ecrins.

Itinéraire

Départ : La Vallouise
Arrivée : Le Pré de la Chaumette, Champoléon
Balisage : GR
Communes : 1. Vallouise-Pelvoux
2. L'Argentière-la-Bessée
3. Champoléon

Profil altimétrique

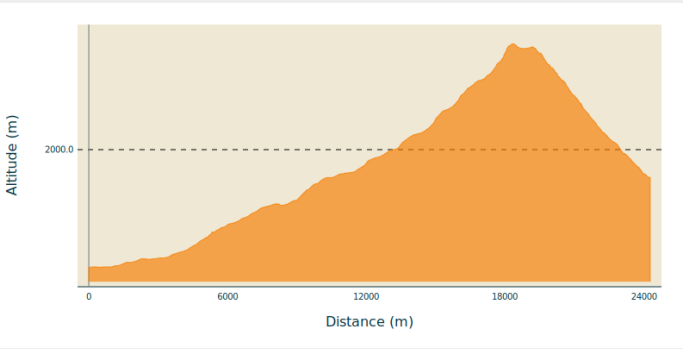

Altitude min 1168 m Altitude max 2747 m

De la place de la Fontaine à Vallouise (1 170 m), prendre la « Route Dessous Ville » (de la fontaine, en étant face à l'église, deuxième rue à gauche).

1. Prendre à droite le "Chemin de la Pissette" et atteindre le Pont des Fontaines (1 185 m). Franchir le torrent de l’Onde et le suivre en rive droite jusqu’au Pont des Places (1 237 m). Le GR suit maintenant la route, passe devant Notre-Dame de Béassac jusqu’au parking d'Entre-les-Aygues (1 604 m). C’est le terminus de la route, tout au fond de la vallée de l'Onde à la confluence des torrents de La Selle et des Bans.
2. Emprunter le sentier de gauche. Il traverse le torrent de l'Onde sur la passerelle, direction « col de l'Aup Martin ». Suivre les cairns dans le lit de l'Onde pour rejoindre le sentier qui suit le torrent de la Selle jusqu'à la cabane pastorale de Jas Lacroix (1 946 m) que jouxte un abri pour les randonneurs du GR54. Continuer sur le sentier qui se faufile vers le fond du vallon, passe un ressaut près d'une belle cascade puis longe l'adret en balcon, parfois entre de grands murs de pierres, jusqu'à la zone de schistes au pied du col de l'Aup Martin. Les marques montent dans de gros éboulis rocheux et la dernière partie du passage est la plus délicate car le sentier disparaît. Les derniers 100 mètres se font avec la main en amont posée au sol pour franchir enfin le col de l’Aup Martin (2761m). Traverser à flanc de montagne sous le pic de la Cavale, passer un éperon rocheux et atteindre le Pas de la Cavale (2 735 m).
3. Descendre par un sentier bien tracé qui franchit des barres rocheuses puis plusieurs ruisseaux avant d’atteindre le plateau de Rognoux (2 070 m).

4. A la cabane de Rougnoux, laisser sur la gauche le sentier qui mène au col du Cheval de Bois. Franchir la passerelle sur le torrent du Rognoux et atteindre le Pré de la Chaumette (1 790 m).

Sur votre route...

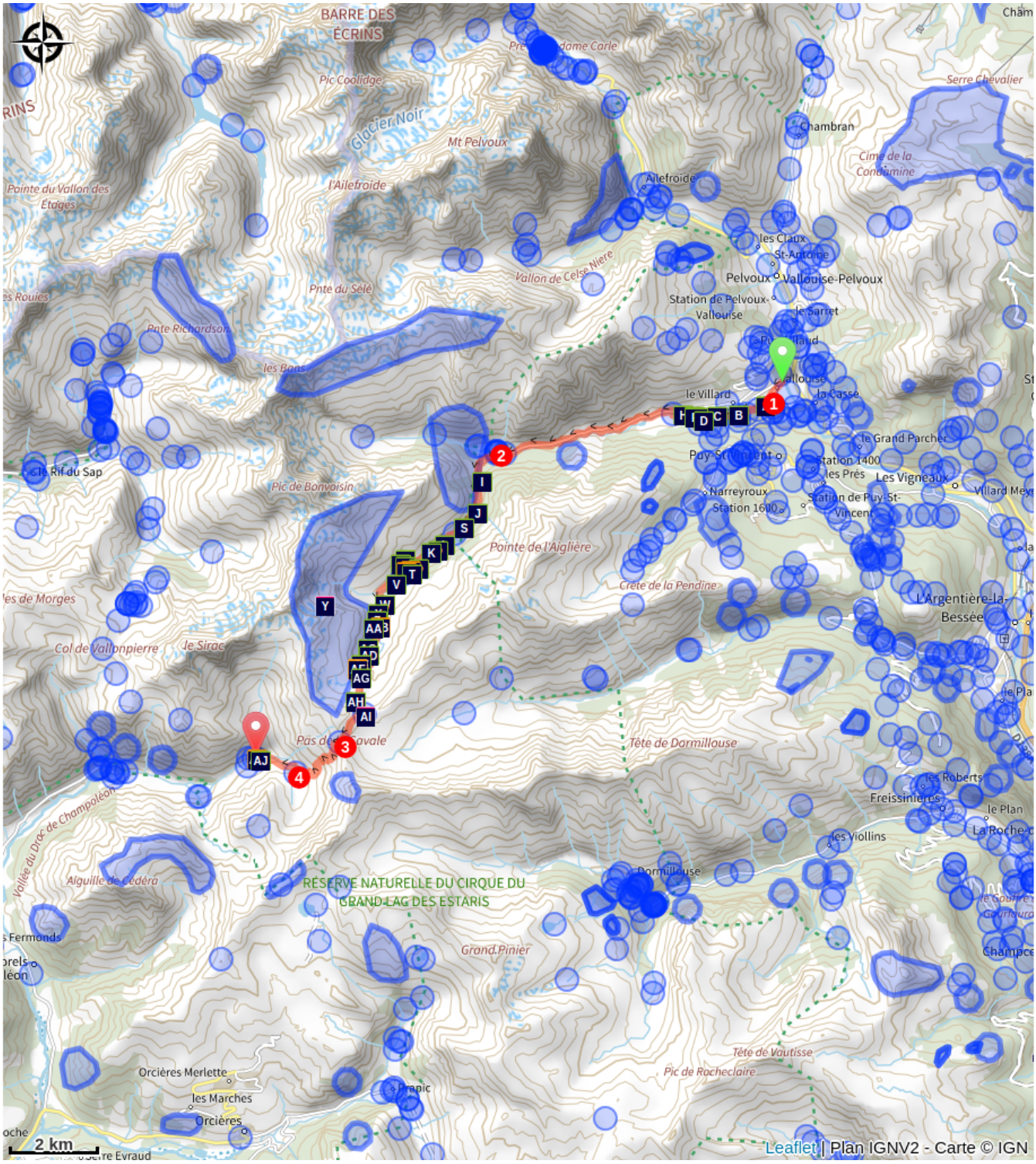

- Le torcol (AA)
- La bergeronnette des ruisseaux (AC)
- L'aulne blanc (AE)
- Le grand mars changeant (AG)
- Bouleau verruqueux (AI)
- Aulne vert (AK)
- Le solidage géant (AB)
- Le morio (AD)
- L’épilobe à feuilles étroites (AF)
- Truite (AH)
- Zygène transalpine (AJ)
- Euphorbe faux cyprès (AL)

La cabane pastorale et l'abri randonneur (AM)
Criquet « Popeye » (AO)
Rougequeue noir (AQ)

Séneçon doronic (AS)
L'activité pastorale dans le vallon de la Selle (AU)
Petite astrance (AW)
Pointe de Verdonne (AY)
Myrtille (BA)
Alchemille des Alpes (BC)
Raiponce hémisphérique (BE)
Marmotte des Alpes (BG)
Shistes en feuillets (BI)
Pré de la Chaumette (BK)

Chamois (AN)

Bouquetin des Alpes (AP)
Le bouquetin, une espèce rescapée (AR)
Rhubarbe des moines (AT)
Cingle plongeur (AV)

Grenouilles rousses (AX)
Saxifrage des ruisseaux (AZ)
Bovins (BB)
Fourmis rousses (BD)
Murs (BF)
Céraiste à larges feuilles (BH)
Gypaète barbu (BJ)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d’élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d’accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d’éviter le survol de la zone.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d’élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse

altitude. Dans leur fuite les risques d’accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d’éviter le survol de la zone.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2320m.

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

Le torcol (AA)

Les vieux arbres du verger abritent le torcol fourmilier, au chant puissant, ressemblant un peu à celui du pic vert mais plus lent. Cet oiseau est ainsi nommé en raison de sa façon d’étirer et de tordre son cou à l’extrême quand il se sent menacé, et parce qu’il se nourrit de fourmis. Difficile à observer car sa couleur se confond avec celle des troncs, il trahit sa présence par son chant lorsqu’il revient de migration.

Attribution : Damien Combrisson - Parc national des Écrins

Le solidage géant (AB)

Au bord du chemin, dans les endroits humides, pousse par plaques une plante élevée formant de grands panaches de toutes petites fleurs jaunes. Le solidage géant, encore nommé tête d’or, est une plante originaire d’Amérique du nord et introduite en Europe au XVIIIème siècle à des fins ornementales. Depuis**,** elle a colonisé une grande partie de l’Europe et peut dans certains lieux entrer en compétition avec la flore locale.

Attribution : Cédric Dentan - Parc national des Écrins

La bergeronnette des ruisseaux (AC)

Des quelques oiseaux nichant en bordure des torrents, on pourra reconnaître la bergeronnette des ruisseaux, passereau gracile au vol onduleux dont le dos est gris cendré et le ventre jaune. Posée, elle hoche constamment sa très longue queue. Elle se nourrit d’insectes et de larves aquatiques et de petits mollusques,qu’elle déniche au bord de l’eau. En montagne, elle effectue une migratrice partielle, déménageant vers l'aval à l'échelle régionale.

Attribution : Saulay Pascal

Le morio (AD)

Un grand papillon sombre bordé de blanc crème et d’une bande de petites gouttes bleues, posé sur le chemin, s’envole à la venue du promeneur. Il s’agit du Morio, ou manteau royal (mais sa robe n’est pas bordée de fourrure d’hermine !). Il vit près des saules et des bouleaux. Il se délecte de la sève issue des plaies de ces arbres. C’est un des rares papillons à hiberner à l’état adulte.

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Écrins

L'aulne blanc (AE)

L’aulne blanc est bien présent en bordure des rivières dans les vallées de montagne. L''écorce de son tronc est lisse et grise. Ses feuilles sont vert foncé au dessus, blanchâtres en dessous, doublement dentées et pointues au bout. Les fleurs femelles donnent des sortes de petites « pommes de pin » nommés les strobiles. Son bois fraîchement coupé se teinte d’orange vif.

Attribution : Justine Coulombier

L’épilobe à feuilles étroites (AF)

L’épilobe à feuilles étroites est une grande plante dressée aux feuilles allongées. Ses nombreuses fleurs rose pourpre sont disposées en épis lâches au sommet de la tige. Elle forme de grands massifs, ce qui est du plus bel effet lors de sa floraison. C’est une plante pionnière et elle affectionne les talus de piste et les sols qui ont été remués. À la fin de l’été, ses très nombreuses graines dotées d’un plumet s’envolent en masse dans la lumière déjà rasante...

Attribution : Thierry Maillet - Parc national des Écrins

Le grand mars changeant (AG)

La vallée de l'Onde accueille des espèces peu communes, comme, en bordure de la rivière, le grand mars changeant. Le mâle de ce grand papillon a de magnifiques reflets allant du bleu au violet noir selon l'inclinaison de ses ailes, ce qui résulte de la diffraction de la lumière sur leurs écailles ; reflets changeants d'où son nom. Ses chenilles consomment des feuilles de saules, d'où sa proximité de l'eau. Tout s'explique (ou presque).

Attribution : Parc national des Ecrins

Truite (AH)

Le polymorphisme de la truite fario a longtemps brouillé sa systématique : les anciens avaient recensé une cinquantaine « d'espèces » différentes. Mais la génétique a eu le dernier mot, il n'y aurait qu'une seule espèce avec trois formes écologiques : la truite de rivière (*Salmo trutta fario*) qui reste dans les cours d'eau ; la truite de mer (*Salmo trutta trutta*) qui met en place des mécanismes d'adaptation à l'eau salée et un comportement de banc ; la truite de lac (*Salmo trutta lacustres*).

Attribution : PNE

Bouleau verruqueux (AI)

Au bord de l'Onde, dès qu'on a passé la passerelle, le sentier de galets se faufile entre les bouleaux. Cet arbre est reconnaissable entre tous avec sa fine écorce blanche. En raison des goudrons qu'elle contient, l'écorce du bouleau reste intacte même quand le bois est pourri depuis longtemps. Elle a été utilisée comme parchemin et comme tanin dans les régions boréales. Chez nous, le bouleau était surtout utilisé pour confectionner des balais avec les jeunes rameaux.

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Zygène transalpine (AJ)

Elle fait partie de la trentaine d'espèces de zygènes de France, ces petits papillons de nuit qui volent le jour et, dont les ailes allongées sont tachées de rouge sur un fond noir parfois bleuté. Ces couleurs vives annoncent leur toxicité aux éventuels prédateurs. Capable de soutirer de leurs plantes hôtes des composés chimiques proches du cyanure, les zygènes sécrètent ce poison par la bouche et les articulations dès qu'elles se sentent en danger.

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Aulne vert (AK)

L'arbuste buissonnant forme d'inextricables fourrés, refuges pour les oiseaux et les chamois qui viennent y chercher fraîcheur et tranquillité. C'est un pionnier qui n'a pas peur de s'implanter dans les terrains raides et pauvres. Ses puissantes racines lui permettent de s'accrocher là où tout glisse. Sa souplesse lui permet de courber sous le poids de la neige, permettant aux avalanches de glisser sur lui. Ses chatons mâles pendent à maturité, exposant le jaune pâle de leurs fleurs. Les chatons femelles, donneront des fruits caractéristiques, sortes de petites pommes de pin d'abord vertes puis brunes, persistant toute l'année.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Euphorbe faux cyprès (AL)

On l'appelle aussi « herbe à lait » à cause du liquide blanc et collant qui s'échappe de ses blessures, un latex toxique et irritant. On la reconnaît à ses feuilles étroites et molles et à ses fleurs originales, aux couleurs changeantes, regroupées en inflorescence. En y regardant de plus près, on distingue, au cœur d'une sorte de « coupe » composée de deux bractées, une fleur femelle réduite à une boule (l'ovaire) portée par un long pied, ainsi que des fleurs mâles chacune réduite à une étamine et quatre glandes à nectar en forme de croissant.

Attribution : Catherine Boutteau

La cabane pastorale et l'abri randonneur (AM)

La cabane pastorale de Jas Lacroix est le lieu de vie de la bergère pendant l'estive. C'est là qu'elle regroupe le troupeau pour compter ou soigner les bêtes. A droite de la cabane se trouve un abri pour les randonneurs du GR54. Il est entretenu par un bénévole de la vallée. Merci de le laisser dans l'état de propreté dans lequel vous souhaitez le trouver en entrant.

Attribution : Thierry Maillet - PNE

Chamois (AN)

L'été, c'est aux heures les plus fraîches de la journée que l'on peut observer les chamois, occupés à brouter. Quand le soleil chauffe le vallon, ils préfèrent se coucher à l'ombre des aulnes verts, à moins qu'ils restent sur les névés. Leur ouïe et leur odorat particulièrement développés rendent leur approche difficile. Mieux vaut avoir des jumelles pour les observer ! Crochets des cornes très recourbés : c'est un mâle, un bouc. Crochets ouverts : c'est une femelle, une chèvre. Les cornes ne dépassent pas les oreilles : c'est un éterlou ou une éterle, jeune dans sa deuxième année. Cornes qui pointent à peine : c'est un chevreau.

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Criquet « Popeye » (AO)

Dans l’alpage, au mois d'août, des dizaines de criquets sautent puis se fondent dans l'herbe à chacun de nos pas. Parmi eux, le plus original est sans doute le gomphocère des alpages surnommé « criquet de Sibérie » car il a une grande résistance au froid. Le mâle porte aussi le surnom de « criquet Popeye » car ses tibias antérieurs sont dilatés comme des ampoules. Sans ce détail anatomique et sans le long et uniforme « crè-crè-crè-crè » terminé par quelques « crè » isolés qu'il répète pour attirer une femelle, il pourrait passer inaperçu avec sa couleur oscillant entre le vert et le brun.

Attribution : Blandine Delenatte - PNE

Bouquetin des Alpes (AP)

En 1995, quelques bouquetins ont été introduits dans le Champsaur. Depuis, la population s'étoffe lentement et peuple progressivement les vallées du massif. Un petit groupe de bouquetins vient passer la belle saison dans les falaises du vallon de Chanteloube qui surplombe la cabane du Jas Lacroix, en rive gauche. Le plus souvent perchés dans des falaises, ils restent difficilement visibles mais depuis la butte au-dessus de la cabane, avec une longue vue, on peut avoir la chance de les observer dans les rochers.

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Rougequeue noir (AQ)

Monsieur Rougequeue noir arbore une calotte grise et une tache blanche sur les ailes, une queue et un croupion roux. Oiseau commun vif et actif, il aime les ambiances rocheuses et chasse sans cesse les insectes en vol ou au sol. Il lance de brefs cris d'alarme en ployant ses pattes, perché sur un rocher ou un mur de pierres. Son chant bavard ponctué de « froissements de papier » est caractéristique. Migrateur partiel, il s'observe en altitude pendant l'été mais descend dans les basses vallées pour passer l'hiver.

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE

Le bouquetin, une espèce rescapée (AR)

Face à un danger, le bouquetin ne s'enfuit pas : il se réfugie dans une paroi rocheuse où il se croit à l'abri. Cette stratégie lui a permis pendant des millénaires d'échapper aux prédateurs terrestres. Mais elle s'est révélée inefficace face à l'homme après l'invention de l'arbalète et du fusil. Résultat, le bouquetin a failli disparaître au XIXe siècle. L'espèce ne doit sa survie qu'à la protection mise en œuvre par l'Italie en créant une réserve royale dans ce qui allait devenir plus tard le Parc national du Grand Paradis.

Attribution : Cyril Coursier - PNE

Séneçon doronic (AS)

Au mois de juin, il ne passe pas inaperçu avec ses grandes fleurs jaunes telles des soleils au bord du chemin. Ses feuilles charnues, grisâtres, semblent avoir poussé au travers d'une toile d'araignée. Fin juillet, le séneçon doronic est méconnaissable : ses feuilles sont devenues vertes, débarrassées de leur peluche grise. Quant à ses fleurs, fanées, elles ont cédé la place à desakènes (« graines ») munis d'une aigrette blanche qui permet leur dissémination par le vent. Les anciens les comparaient à la chevelure d'un vieillard (senex en latin), ce qui a donné son nom de séneçon.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Rhubarbe des moines (AT)

Autour de la cabane pastorale, la rhubarbe des moines forme un océan vert vif. Cette espèce partage avec le chénopode Bon-Henri et l'ortie dioïque un goût immodéré pour les fumures abondantes. Elle s'installe donc en vastes tapis touffus sur les reposoirs des troupeaux et autour des cabanes pastorales où elle élimine la plupart des autres végétaux par sa vigueur germinative et l'ombre humide de ses larges feuilles. Sur sa tige, les hampes florales aux allures de cierges sont composées d'innombrables fleurs verdâtres qui deviendront, à maturité, des fruits bruns, ailés et trigones. C'est une rhubarbe sauvage dont on peut cuisiner les pétioles des feuilles, charnus, juteux et acidulés.

Attribution : Robert Chevalier - PNE

L'activité pastorale dans le vallon de la Selle (AU)

Entre le col de l'Aup Martin et Entre les Aygues, le vallon de la Selle forme l'alpage communal de Vallouise. Pendant l'été, cet alpage est pâturé par un troupeaux de brebis, un troupeau de vaches, quelques chevaux et les ânes qui accompagnent la bergère. Le rôle de cette dernière ne consiste pas seulement à garder et guider les brebis sur l'alpage à l'aide des chiens. Elle les soigne aussi, notamment pour prévenir le piétin, une affection bactérienne des sabots qui pourrait se transmettre à la faune sauvage.

Attribution : Thierry Maillet - PNE

Cingle plongeur (AV)

Trapu, queue courte, bec effilé, une plage blanche du menton à la poitrine, le reste du plumage entre roux et gris ardoise, voici le portrait de ce fantastique oiseau des torrents. Posté sur un gros galet en partie immergé, il se balance, queue dressée. Puis, le voilà qui plonge dans l'eau tumultueuse, tête la première. Il a la particularité de marcher au fond de l'eau, à contre-courant, en quête de nourriture : petits invertébrés aquatiques qu'il déloge en poussant les galets de son bec.

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Petite astrance (AW)

Au sommet d'une tige divisée, fine et fragile, s'agite au moindre souffle quatre à cinq petites et délicates étoiles blanches. La petite astrance éclaire de ses ombelles les lieux ombragés qu'elle affectionne, sous les arbrisseaux de la lande. Ses feuilles en éventail, finement dentées tentent d'émerger de la végétation au bout de leur long pétiole.

Attribution : Bernard Nicolet - PNE

Grenouilles rousses (AX)

Passé le verrou au-dessus de la cabane du Jas Lacroix, non loin du sentier qui conduit au col, un tout petit lac accueille des grenouilles rousses. C'est la grenouille la plus commune en montagne. Elle peut vivre jusqu'à 2800 m d'altitude, un record ! Elle porte un beau masque chocolat autour de ses yeux d'or.

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE

Pointe de Verdonne (AY)

Au-dessus de la cabane de Jas Lacroix, s'ouvre sur la droite le vallon de Chanteloube, en forme de cirque. Le point culminant du cirque est la pointe de Verdonne qui culmine à 3328m. Parfois, on aperçoit un point brillant à son sommet. C'est un relais radio du Grand réseau Radio des Alpes (GRA), réseau de secours en montagne. Il permet de contacter par radio les bases d'écoute du PGHM ou des CRS de Briançon.

Attribution : François Labande - PNE

Saxifrage des ruisseaux (AZ)

Au bord de l'eau limpide du ruisseau, ses parterres d'étoiles jaunes attirent le regard. Les jeunes fleurs sont d'abord mâles et ne possèdent que dix étamines et un large disque luisant, rempli de nectar. Plus tard, une fois les étamines tombées, elles deviennent femelles et deux petits tétons apparaissent à la place du disque nectarifère, prêts à accueillir le pollen d'une voisine plus jeune. C'est cette plante qu'a choisi le petit apollon, un papillon rare et protégé, pour protéger ses œufs et nourrir ses chenilles.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Myrtille (BA)

Cet arbrisseau ne s'aventure guère au-dessus des derniers arbres où il compose la lande qui recouvre le sol en compagnie d'autres arbrisseaux. Ses feuilles finement dentées et vert tendre, son bois toujours vert et ses fruits noirs, juteux et sucrés, qui teintent de violet la langue permettent de ne pas le confondre avec ses cousins. Ces baies sont un véritable trésor de la montagne aux multiples usages culinaires et médicinaux.

Attribution : Christophe Albert - PNE

Bovins (BB)

Le vallon de la Selle est l'alpage communal de Vallouise où les éleveurs mènent leurs bêtes en été. L'alpage se répartit en plusieurs quartiers où paissent ovins, bovins et équins. Chaque groupe se déplace en fonction de la pousse de l'herbe, ne se mélangeant pas ou peu.

Attribution : Robert Chevalier - PNE

Alchemille des Alpes (BC)

Luxuriance du feuillage, élégance de ses cinq à sept folioles, sobriété de l’inflorescence, voici le « pied de lion satiné », une petite plante commune au bord du sentier. Ce surnom, elle le doit à la face inférieure argentée de ses feuilles. Ses fleurs sont peu séduisantes pour les insectes. Elle n'a pas besoin d'eux comme pollinisateurs. Ses graines se forment spontanément, sans fécondation : c'est l'apogamie. Est-ce pourquoi cette plante est utilisée en infusion par les femmes des hautes terres dans tous les domaines de la gynécologie ?

Attribution : Thierry Maillet - PNE

Fourmis rousses (BD)

Un dôme de brindilles grouille de vie au bord du sentier : une fourmilière en pleine activité ! Elle abrite en moyenne 300 000 fourmis rousses. Cet insecte social est un bijou de perfection : de puissantes mandibules pour creuser, couper, transporter ; des antennes pour communiquer et s'orienter ; trois paires de pattes antidérapantes pour se déplacer ; des yeux à facettes pour voir le monde en kaléidoscope ; une armure de chitine pour se protéger et un réservoir d'acide formique pour attaquer. Petite expérience : placer la main à ras de la fourmilière, sans la toucher. Laisser réagir les fourmis et toucher la main du bout de la langue... acide formique !

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Raiponce hémisphérique (BE)

Si Raiponce est une star des contes de Grimm puis des studios Walt-Disney, elle est avant tout une jolie fleur bleue ! En montant au col de l'Aup Martin, c'est la raiponce hémisphérique que l'on peut admirer, dans les prairies et les rocailles d’altitude. Petite boule de pétales et d'étamines ébouriffés, d'un bleu violet luisant, elle est perchée au sommet d'une courte tige et entourée de longues et fines feuilles.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Murs (BF)

Au-dessus du ravin de la Saume, les lacets serrés du sentier sont soutenus par des murs de pierre, vestiges du sentier muletier que l'armée s'employait autrefois à maintenir entre Vallouise et Champoléon, au cas où...
Ce sentier était autrefois emprunté par les éleveurs de Champoléon qui amenaient leurs bêtes à la foire aux tardons de Vallouise, le 4 octobre.

Marmotte des Alpes (BG)

Au détour du sentier, elle fait sursauter le randonneur de son sifflement aigu ! Elle vit en famille, composée d'un couple d'adultes dominants et de subordonnées issues de portées successives. Toilettage, jeux ou bagarres assurent la cohésion du groupe et le respect de la hiérarchie. Chacun participe à la délimitation du territoire en déposant crotte ou urine aux frontières et en frottant les joues contre les rochers pour y laisser son odeur.

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE

Céraiste à larges feuilles (BH)

Elle illumine les éboulis d'altitude que les névés tardent à libérer. Collée et blottie contre la roche, elle épate les randonneurs qui admirent son feuillage délicatement velouté et ses fleurs à la blancheur pure dans cet univers gris. Mais comment peut-elle montrer une floraison si exubérante dans un milieu si hostile ? Sous l'amas de pierres, elle développe un important réseau de racines qui lui permet de puiser ses ressources vitales dans le sol gorgé d'eau de fonte des neiges. Elle produit aussi des rejets souples et rampants qui trouvent toujours à de fixer dans l'éboulis.

Attribution : Cédric Dentant - PNE

Shistes en feuillets (BI)

Le col de l'Aup Martin est un étonnant désert de schiste gris foncé, brillant, formant de fins feuillets parallèles. Cette roche s'est formée sous l'influence des contraintes tectoniques qui ont orienté les minéraux constitutifs de la roche parallèlement les uns par rapport aux autres. Particulièrement friable, cette roche rend l'accès au col glissant voire dangereux selon les conditions météorologiques et vaut au col sa mauvaise réputation : « un col monstrueux » selon Simon, « identique aux terres du Mordor décrites par Tolkien dans le Seigneur des Anneaux » selon François !

Attribution : Thierry Maillet - PNE

Gypaète barbu (BJ)

Lors du comptage international organisé en octobre de chaque année, un poste se situe au Pré de la Chaumette. Le gypaète y a déjà été observé, malheureusement pas à chaque sortie ! Accusé à tort d'enlever agneaux et enfants, ce grand oiseau de 2,80 m d'envergure, a été persécuté par l'homme. Tir, capture, poison, ajoutés à la raréfaction de ses ressources alimentaires, ont conduit à son extinction dans les Alpes en 1930. Un programme européen de réintroduction a été mis en œuvre à partir de 1986. Depuis, il regagne peu à peu du terrain...

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE

Pré de la Chaumette (BK)

Le refuge est situé au cœur d'un vaste pré formé de pelouses alpines prospèrent, aux pentes faibles à moyennes. Bien qu'elles soient recouvertes de neige 8 mois par an, elles accueillent en été de petits troupeaux de moutons, disséminés ça et là. Ne vous attendez pas à voir le berger, ici, nous sommes en présence de troupeaux gardés « à la rage ». En revanche, les vestiges d'anciennes constructions pastorales sont visibles en arrivant sur le petit plateau (murets et restes de cabanes en pierre).

Attribution : Marc Corail - PNE